

PORTANT RECEVABILITÉ DES LISTES DE CANDIDATURES DES REPRÉSENTANTES ET DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL DE GESTION DES UNITÉS DE FORMATION ET DE RECHERCHE (UFR) DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC),

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU** le décret n°2011-595 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants des usagers au sein des instances de représentants des usagers de la fonction publique de l'Etat ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration CA-2022-ELE-UPEC-01 en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** la décision cadre en date du 13 avril 2023 portant sur les modalités techniques d'organisation du vote électronique en vue des scrutins institués pour les élections des représentants des personnels et des usagers au sein de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** les statuts de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) d'Administration et des Échanges Internationaux – International School (AEI-IS) de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** le calendrier électoral pour le renouvellement des représentants des usagers au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) d'Administration et des Échanges Internationaux – International School (AEI-IS) de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** l'arrêté portant modalités d'organisation des élections pour le renouvellement des représentants des usagers au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) d'Administration et des Échanges Internationaux – International School (AEI-IS) de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** les statuts de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** le calendrier électoral pour le renouvellement des représentants des usagers au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** l'arrêté portant modalités d'organisation des élections pour le renouvellement des représentants des usagers au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** les statuts de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Créteil Vitry de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** le calendrier électoral pour le renouvellement des représentants des usagers au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Créteil Vitry de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** l'arrêté portant modalités d'organisation des élections pour le renouvellement des représentants des usagers au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Créteil Vitry de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** les statuts de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH) de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** le calendrier électoral pour le renouvellement des représentants des usagers au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH) de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** l'arrêté portant modalités d'organisation des élections pour le renouvellement des représentants des usagers au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH) de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** l'avis du Comité électoral consultatif en date du 05 février 2024 ;


ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Est déclarée recevable pour les élections des représentantes et des représentants des usagers au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) d'Administration et des Échanges Internationaux – International School (AEI-IS) de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, organisées du mardi 19 mars 2024 à partir de 10 heures 00 jusqu'au mercredi 20 mars 2024 à 16 heures 00, la liste de candidatures suivante :

PORTANT RECEVABILITÉ DES LISTES DE CANDIDATURES DES REPRÉSENTANTES ET DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL DE GESTION DES UNITÉS DE FORMATION ET DE RECHERCHE (UFR) DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

Collège	Usagers
Nom de la liste	BOUGE TA FAC

ARTICLE 2 :

Sont déclarées recevables pour les élections des représentantes et des représentants des usagers au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, organisées du mardi 19 mars 2024 à partir de 10 heures 00 jusqu'au mercredi 20 mars 2024 à 16 heures 00, les listes de candidatures suivantes :

Collège	Usagers
Nom de la liste	UPEC EN COMMUN
Nom de la liste	ALTER ÉNERGIE ÉTUDIANTE
Nom de la liste	LES ENFANTS DE LA RÉPUBLIQUE

ARTICLE 3 :

Est déclarée recevable pour les élections des représentantes et des représentants des usagers au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Créteil Vitry de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, organisées du mardi 19 mars 2024 à partir de 10 heures 00 jusqu'au mercredi 20 mars 2024 à 16 heures 00, la liste de candidatures suivante :

Collège	Usagers
Nom de la liste	LES ÉTUDIANTS DE L'IUT DE CRÉTEIL-VITRY

ARTICLE 4 :

Est déclarée recevable pour les élections des représentantes et des représentants des usagers au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH) de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, organisées du mardi 19 mars 2024 à partir de 10 heures 00 jusqu'au mercredi 20 mars 2024 à 16 heures 00, la liste de candidatures suivante :

Collège	Usagers
Nom de la liste	UNION RUSH-UNEF

ARRÊTÉ 2024-ELE-UFR-01

PORTANT RECEVABILITÉ DES LISTES DE CANDIDATURES DES REPRÉSENTANTES ET DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL DE GESTION DES UNITÉS DE FORMATION ET DE RECHERCHE (UFR) DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage sur les campus de l'Université, ainsi que par une mise en ligne sur la page élections dédiée sur le site de la composante.

Fait à Créteil, le 12 mars 2024

Le Président de l'Université

Le Président de l'Université
Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Jean-Luc Dubois-Randé

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ